



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCOLE SANITAIRE

GROUPE SCOLAIRE WEISSENBURGER

PÔLE ELEMENTAIRE



Circonscription de Noyon

MAI 2020



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

Références ministérielles :	3
Lignes directrices :	3
Préalable	4
Les mesures prises d'ordre sanitaire pour les lieux et les personnes	4
L'aménagement apporté aux espaces et à l'adaptation du matériel.....	5
Dans notre école, prenant en compte la spécificité des lieux, les capacités d'accueil seront les suivantes :	5
L'organisation retenue pour les déplacements	6
Dans notre école, nous avons formalisé l'organisation spatiale et temporelle de la manière suivante :	6
L'organisation pédagogique	8
Dans notre école, nous avons formalisé l'organisation pédagogique de la manière suivante :	8



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le document élaboré par le directeur d'école en étroite coopération avec le maire de la commune, s'inscrit dans le cadre du protocole sanitaire de réouverture des écoles en vigueur. Il intègre et présente les mises en œuvres dans le contexte local. Il est présenté aux membres du conseil d'écoles et communiqué à tous les parents.

Ainsi, chaque parent qui confiera son enfant à l'école sera informé et s'engagera au respect des précisions mentionnées afin de garantir collectivement le bon fonctionnement de l'école.

L'organisation des temps périscolaires ou inscrits dans le cadre du 2S2C (Santé, Sport, Culture et Civisme), fera l'objet d'une annexe jointe à ce document.

Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées.

REFERENCES MINISTERIELLES :

- La circulaire du 4-5-2020 [MENE2011220C](#) : [Réouverture des écoles et des établissements scolaires](#) - Conditions de poursuite des apprentissages
- Le protocole sanitaire de réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*
<https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>
- Présentation du guide sanitaire. vidéo
<https://youtu.be/LJQjs-SEWLU?list=PLjcv9PGUII76vVQWivdtOxVTsxXzNgMHI>
- Le kit des fiches d'accompagnement
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/t-l-charger-le-kit-complet-des-7-affiches-pdf--67365.pdf>

LIGNES DIRECTRICES :

- **Le respect des règles sanitaires** s'impose à tous avec une vigilance constante dans les locaux, dès les abords de l'école, par les enfants et les adultes dans l'esprit d'une continuité éducative fondée sur la responsabilité de chacun. Ces règles s'appuient sur 5 fondamentaux : l'application des gestes barrière, la distanciation physique, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, la formation, l'information et la communication. Les précautions mentionnées dans le protocole sanitaire national sont portées conjointement par les acteurs de l'école et les parents.
- **La base du volontariat** des parents.
- **La progressivité** permet aux membres de la communauté éducative de prendre le temps nécessaire à l'appropriation des contraintes mais aussi à la mise en confiance. La sérénité est un levier de réussite.
- **La personnalisation** constitue enfin le quatrième principe, d'ordre pédagogique pour répondre à la diversité des besoins des élèves.

Chaque élève pourra bénéficier de la continuité pédagogique en articulant les temps présentiels en classe et distanciels avec des outils numériques ou sur des supports papier, auxquels pourront possiblement s'ajouter d'autres temps éducatifs (2S2C : sport, santé, culture et civisme) en partenariat avec la collectivité.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRELABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

LES MESURES PRISES D'ORDRE SANITAIRE POUR LES LIEUX ET LES PERSONNES

Elles reposent sur cinq fondamentaux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **La formation, l'information et la communication**

*Voir les **fiches ci-après** : respect strict des gestes barrière, lavage des mains dès l'arrivée à l'école, avant d'entrer en classe, en sortant en récréation et à son retour, avant de manger, avant et après être allé aux toilettes. Le rappeler aux élèves avec pédagogie et conviction. Utiliser eau et savon éventuellement du gel hydro alcoolique (sous le contrôle d'un adulte). Des temps d'apprentissage de ces gestes sont institués comme des rituels évitant le relâchement dans la durée.*

Le port du masque pour les adultes est obligatoire. Les espaces fermés sont aérés très régulièrement.

Si des symptômes apparaissent et/ou suspicion de COVID-19, l'élève ne doit pas se rendre à l'école. La famille doit prévenir le directeur de l'école.

Chaque élève bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées à l'âge, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces. Celles-ci permettent la prise de conscience et la connaissance d'une information exacte.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'AMENAGEMENT APORTE AUX ESPACES ET A L'ADAPTATION DU MATERIEL

Les espaces sont aménagés pour n'accueillir que le nombre d'élèves permettant le respect du protocole sanitaire. Les tables sont espacées afin de respecter l'aire d'environ 4m² autour d'un élève. Le mobilier et les sols sont nettoyés tous les jours et dès changement de groupe.

Le matériel des élèves est individuel. Le partage de manuels entre l'école et la maison est limité et l'on veillera au dépôt sur la table de travail de l'élève. Les crayons seront nettoyés après chaque utilisation s'ils doivent rester en classe. Le matériel ne passe pas de main en main.

DANS NOTRE ECOLE, PRENANT EN COMPTE LA SPECIFICITE DES LIEUX, LES CAPACITES D'ACCUEIL SERONT LES SUIVANTES :

- Groupe Classe de 10 élèves maximum pour le Cycle 2 et le Cycle 3
- Accueil simultané de 4 Classes par jour.
- En cas d'absence d'un enseignant, les élèves ne pourront être pris en charge dans les autres classes ceci afin de respecter la capacité maximum d'accueil



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ORGANISATION RETENUE POUR LES DEPLACEMENTS

L'accueil et la sortie des élèves sont organisés de manière à éviter le regroupement de personnes. Afin de fluidifier la circulation, des lieux et des horaires sont définis pouvant être échelonnés. Une organisation est arrêtée par l'école.

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les écoles définissent, avant leur réouverture et en fonction de la taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte.

Les récréations sont également organisées de manière à limiter le nombre d'élèves qui fréquentent la cour en même temps. Les créneaux peuvent être échelonnés et des zones de la cour peuvent être définies afin de permettre le respect de la distanciation physique. Ces mesures de précaution nécessaires n'obèrent pas le plaisir de jouer et le besoin de se détendre. Les jeux de ballon ne sauraient être autorisés pour les raisons présentées.

*Tout est mis en œuvre pour éviter les déplacements en sens contraire, le cas échéant en organisant des sens de circulation. De la même manière, **le brassage des groupes est évité.***

DANS NOTRE ECOLE, NOUS AVONS FORMALISE L'ORGANISATION SPATIALE ET TEMPORELLE DE LA MANIERE SUIVANTE :

A compter du 18 mai et jusqu'au 2 juin 2020 :

- **Lundi et Jeudi**, accueil des classes de :
 - o Madame Dorvillé
 - o Madame Gulzinski
 - o Madame Alberici
 - o Madame Leroy

- **Mardi et Vendredi**, accueil des classes de :
 - o Mr Dorvillé
 - o Madame Boulanger
 - o Madame Decroix
 - o Madame Guégan

- **Les enfants accueillis doivent être obligatoirement inscrits pour venir à l'école.** La capacité maximum d'accueil ne pouvant être dépassé. Il ne pourra y avoir d'exception.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Modalités Générales d'accueil :

- Les groupes classes sont constitués jusqu'au 2 /06.
- Il n'y aura pas d'échange entre les classes.
- Une désinfection régulière dans la journée des sanitaires et poignées de porte.
- Sens de circulation dans les couloirs, non utilisation des porte-manteaux ...
- Les enfants seront assis seuls, sans se faire face, à une table attribuée à laquelle ils devront rester toute la journée à distance des autres enfants et de l'enseignant, tout contact sera proscrit. Les récréations seront échelonnées. En récréation, la distanciation entre élève devra être respectée.
- Les enfants n'auront plus accès au matériel collectif de la classe : pots de crayons, livres, jeux, ballons, petit matériel de manipulation d'apprentissage, matériel de sport.
- Les jeux collectifs et de contact seront interdits, les passages aux toilettes réglementés, de même que le lavage des mains répété systématiquement à de nombreuses reprises tout au long de la journée.
- Les enfants seront confrontés à des rappels constants aux règles sanitaires de la part des enseignants.

L'organisation de l'arrivée piétonne :

- L'arrivée des élèves se fera par les 2 cotés de la sente. (Entrée au niveau du parking Jean Jaurés – Entrée au niveau du boulevard Charmolue).

Les élèves de Mme Alberici – Mme Guégan - Mme Boulanger – Mme Dorvillé doivent arriver dans la sente par le Parking Jean Jaurés

Les élèves de Mme Leroy – Mme Decroix - Mr Dorvillé – Mme Gulzinski doivent arriver dans la sente par l'entrée du boulevard Charmolue.

- **Seuls les élèves pourront pénétrer sur la sente et dans l'école.**
- Les élèves seront accueillis par leur enseignant à 3 entrées différentes.
 - o Entrée Cours : Mme Alberici – Mme Guégan - Mme Boulanger – Mme Dorvillé
 - o Entrée Principale : Mme Leroy – Mme Decroix
 - o Entrée de Secours : Mr Dorvillé – Mme Gulzinski
- **Le respect des horaires est impératif.**
- Arrivée des élèves de 8h30 à 8h40 et de 13h40 à 13h50
- Sortie des élèves : 16h30.
 - **Les élèves de Mme Alberici – Mme Guegan - Mme Boulanger – Mme Dorvillé sortiront coté Parking Jean Jaurés**
 - **Les élèves de Mme Leroy – Mme Decroix - Mr Dorvillé – Mme Gulzinski sortiront coté boulevard Charmolue.**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le retour des élèves à l'école ne dispense pas d'une réflexion sur la continuité pédagogique combinant des temps en distanciel, avec des élèves sur une partie de la période. D'autres temps sont possibles tels que l'étude, et le 2S2C essentiellement conduit à l'extérieur de la classe. Les collectifs peuvent alors être associés à la présentation de ces temps modulaires dans des combinaisons que chaque école élabore et peut faire évoluer.

Chaque élève et sa famille dispose d'un emploi du temps qui peut être personnalisé du fait des combinaisons possibles et de la prise en compte de ses besoins.

Sur le plan des contenus et de l'accompagnement des équipes, d'autres documents sont mis à disposition, notamment sur le site Education.gouv et Eduscol.

DANS NOTRE ECOLE, NOUS AVONS FORMALISE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA MANIERE SUIVANTE :

- Pour les élèves qui reviendront à l'école, l'enseignement sera dispensé pendant 2 jours en classe et 2 jours à distance.
- Pour les élèves qui ne reviendront pas à l'école, l'enseignement sera dispensé à 100% à distance.
- Les enfants des personnels soignants et médico-sociaux indispensables à la gestion de la crise sanitaire, pourront être accueillis toute la semaine à l'école, 2 jours par l'enseignant de sa classe, 2 jours par un autre enseignant de l'école.
- Dans la mesure où un élève ne serait pas en mesure de respecter les gestes barrières, son temps de présence à l'école devra être revue avec la famille.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

- Si tu es malade, reste à la maison.
- Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- Tousses et éternues dans le pli de ton coude et loin de tes amis.
- Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle.
- Salue tes amis de loin.
- Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.
- Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT

-  Je ne crée pas d'attroupements dans les couloirs.
-  Je respecte le sens de circulation indiqué.
-  Je me tiens à plus d'un mètre des autres, même en cas de croisement.
-  J'ouvre les portes sans toucher la poignée avec ma main.

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

-  Je reste à un mètre de mes camarades (deux grands pas).
-  Je ne joue pas à des jeux collectifs.
-  Après chaque récréation, je me lave les mains.

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE



Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.



Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.



Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.



Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.



Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON



Si j'ai de la fièvre le matin, je reste chez moi.



Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.



J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.



Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS ÉCOLE MATERNELLE



Si je ressens un symptôme évocateur du Covid-19, je ne me rends pas à l'école.



Je porte un masque.



Je n'ai recours au matériel collectif que s'il peut être désinfecté (par lingettes adaptées par exemple).



Les élèves n'utilisent des solutions hydroalcooliques que sous la surveillance étroite d'un adulte.



J'aère régulièrement la salle de classe.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Si je ressens un symptôme évocateur du Covid-19, je ne me rends pas à l'école.



Je porte un masque.



Je n'ai recours au matériel collectif que s'il peut être désinfecté (par lingettes adaptées par exemple).



Les élèves n'utilisent des solutions hydroalcooliques que sous la surveillance étroite d'un adulte.



J'aère régulièrement la salle de classe.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)